



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
CHESTERVILLE

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE CHESTERVILLE

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné que la séance ordinaire du mois d'octobre 2025 aura lieu jeudi, le 2 octobre 2025 à 19 h en remplacement du 6 octobre 2025 à 19 h.

CALENDRIER – SÉANCES ORDINAIRES 2025				
13 janvier	19 h		7 juillet	19 h
3 février	19 h		11 août	19 h
3 mars	19 h		8 septembre	19 h
7 avril	19 h		2 octobre	19 h
5 mai	19 h		10 novembre	19 h
2 juin	19 h		8 décembre	19 h

Les séances publiques se tiennent au 480, rue de l'Accueil, Chesterville à la salle des sessions du conseil municipal.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE CHESTERVILLE CE 4 DÉCEMBRE 2024,

Joanne Giguère,
Directrice générale et greffière-trésorière

.....
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joanne Giguère, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Chesterville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci annexé en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil (bureau municipal et site internet), ce 4^e jour de décembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 4^e jour de décembre 2024.

Joanne Giguère,
Directrice générale et greffière-trésorière